



Réunion des 9 organisations de retraités du 16 décembre. Compte-rendu CGT

Présent·es : FO, CGC, CFTC, Solidaires, FGR, UNRPA, CGT, FSU.
Excusé·es : LSR

2 points à l'ordre du jour :

- Bilan, analyse et suites de l'action du 3 décembre ;
- La création de la Conférence Nationale de l'Autonomie (CNA), qui dessaisit le HCFEA et la CNSA de leurs rôles.

1. Le 3 décembre a été un succès et les organisations présentes en sont satisfaites : nombreux rassemblements, délégations reçues par les préfets, le cabinet du premier ministre, et c'est une première, travail en commun pour faire signer la pétition avec un accueil favorable (même si le nombre de signatures pourrait être plus important) et bonne couverture de la presse.

Un élément revient dans la discussion : **notre mobilisation a imposé la place des retraités dans le débat.** Il faut une expression sur la « victoire » que représente la revalorisation de 2,2% au titre de l'année 2024 au lieu de 0,8 même si c'est loin de suffire ! Ce n'est que l'application du code de la Sécurité social. Il faudra cependant attendre la confirmation de ce chiffre pour le communiqué. Le fait que le gouvernement n'ait pas voulu lâcher 3 Mds a certainement joué dans la censure. On peut cependant s'inquiéter des menaces qui pèsent sur les pensions de réversion et sur la hausse de la CSG.

Pour la CGT, le point d'appui que constitue le 3 décembre doit nous amener à donner une suite à notre action. Les questions de la santé, les 80 ans de la Sécu et donc les moyens de la défendre et de reconquérir nos acquis doivent être au centre de nos préoccupations. Les difficultés à se soigner sont causées par le manque de moyens médicaux (médecins, spécialistes, hôpitaux et centres médicaux...) mais aussi par les problèmes de pouvoir d'achat. Ce qui confirme notre action dans la durée sur le triptyque santé – pouvoir d'achat – services publics. **La CGT a donc proposé une action d'ampleur fin mars** (date à fixer) : il faut réussir sur les questions de santé comme on a réussi sur la revalorisation. Les autres organisations ont accueilli la proposition favorablement mais, bien sûr, doivent consulter leurs instances. On doit faire le lien entre le droit à la santé et la reconquête de la Sécu, la revalorisation des pensions (salaire socialisé) et la hausse des salaires. On peut travailler une approche pédagogique.

2. Deux projets de décrets :

- a) La création de la Conférence Nationale de l'Autonomie (CNA) qui comprend de très nombreux représentants institutionnels mais fait disparaître les syndicats et les associations représentant les retraités alors même que le discours officiel appelle les syndicats à un « sursaut citoyen ». Cette CNA, qui ne se réunira que tous les 3 ans, ce qui rend impossible un suivi, dessaisit le HCFEA¹ et la CNSA² de leurs rôles.
- b) Une augmentation des tarifs des EHPAD à la seule charge des résidents (277 € tarif médian) quand on sait que 3/4 d'entre eux ne peuvent assurer leur hébergement avec leur seule pension.

Décisions :

- Un projet d'expression sur la reconquête de la Sécu, du droit à la santé, et les suites du 3 décembre (CGT) ;
- Un projet de communiqué sur les décrets concernant le HCA (FSU) ;
- Une journée d'action de grande ampleur fin mars.

Prochaine réunion des 9 organisations : lundi 13 janvier à 14 heures dans les locaux de FO

¹ Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age

² Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie